

**Le Collège transitoire du Conseil électoral permanent, chargé d'organiser les prochaines électorales dans le pays, a pris effet, vendredi 19 avril, avec la prestation de serment et l'installation des neuf membres de cet organisme, a observé Haïti Press Network.**

À travers deux cérémonies distinctes – l'une à la Cour de cassation (route de Frères), l'autre au siège de l'institution électorale (Pétion-Ville), dans le département de l'Ouest –, les [neuf membres du CTCEP](#) se sont engagés à organiser les élections dans un délai raisonnable.

« Nous prenons l'engagement à organiser dans le délai qui nous est imparti, par notre mandat et la constitution, à organiser des élections honnêtes, crédibles... pour renforcer le processus démocratique dans le pays », a déclaré Léopold Berlangier, représentant du [Conseil supérieur du pouvoir judiciaire](#) au CTCEP.

Comme ses collègues qui intervenaient avant lui, Léopold Berlangier, n'a pas minimisé les défis qui les attendent dans le processus électoral, mais s'est montré confiant, en souhaitant que ce CTCEP marque **l'histoire** des élections dans ce pays.

Le moment, a-t-il dit, est venu pour nous (les membres du CTCEP) de commencer à changer

Écrit par SFD/HPN  
Vendredi, 19 Avril 2013 15:58

---

les données, la façon d'organiser les élections en Haïti. « Les intérêts de la **nation** doit primer sur les intérêts individuels et particulier afin de respecter les règles du jeu démocratique », a insisté M. Berlangier.

Pierre Simon Georges, lui, représentant du pouvoir Législatif au Collège transitoire du Conseil électoral permanent, a appelé ses collègues à prendre toutes les mesures appropriées pour réaliser des élections transparentes dans le pays.

« Nous acceptons tous d'assumer pleinement cette responsabilité pour mener à bon port une entreprise aussi difficile à organiser des élections libres, démocratiques et crédibles », a dit Pierre Simon Georges.

« Haïti attend beaucoup de nous. La militance n'a pas été le critère de notre choix au CTCEP, mais plutôt notre compétence, c'est pour cela que nous devons réaliser de bonnes élections dans le pays », a fait remarquer Marie Carole Innocent Duclairvil.

Cette représentante du CSPJ à l'organisme électoral a, elle aussi, souligné la lourde responsabilité de ses pairs dans le processus.

Le représentant de l'Exécutif au CTCEP, Jean Marie Vianney Emmanuel Menard a, pour sa part, mis l'emphase sur la responsabilité citoyenne des membres cet organisme, qui doit organiser des élections **législatives** pour renouveler le tiers du Sénat, et des **municipales et locales**, cette même année.

« J'invite tous les secteurs, la classe politique en particulier, à jouer leur partition dans le processus qui doit aboutir à l'organisation des élections », a dit M. Menard, et que « les membres du CTCEP sont prêts à offrir au pays des **élections libres** ».

Le Collège transitoire du Conseil électoral permanent est le résultat d'un compromis politique lors duquel le pouvoir Législatif et **[l'Exécutif](#)**, après de nombreuses tergiversations, ont paraphé un accord le 24 décembre 2012.

Des représentants de divers secteurs : [parlementaires](#) , partis politiques, organisation de défense des droits humains, de la communauté internationale, de religion pour la paix (qui a facilité la mise en place de cette institution), et de la presse ont assisté aux cérémonies de prestation de serment et d'installation des neuf membres du CTCEP.

Le président Michel Joseph Martelly et le Premier ministre Laurent Salvador Lamothe qui se trouvent, tous deux, à **l'étranger** se sont faits représentés par des membres respectifs de leur cabinet et des ministres dans les cérémonies.

Sylvestre Fils Dorcilus

Sylvestref.d@hpnhaiti.com

Twitter : @hpnhaiti / @sfdorcilus